





Mot du maire

Je vous dévoile les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 2024. Ce budget est mon 10e en tant qu'élu de la Municipalité de Chelsea, mais certainement le plus ardu.

Notre municipalité a évolué et continuera d'évoluer dans un monde en constante mutation, et notre responsabilité en tant qu'administration municipale est de nous adapter, d'innover et de répondre aux besoins changeants de notre population.

Le budget 2024, d'un montant de 26 M\$, est le fruit d'une planification rigoureuse alignée sur notre nouveau plan stratégique. Ce plan, axé sur les principes de durabilité naturelle, de connectivité et de régénération, guide nos actions pour vivre Chelsea, pleinement.

Notre priorité absolue reste la prestation efficace des services essentiels qui sont primordiaux à la qualité de vie de notre population. Dans un contexte économique marqué par une inflation persistante, nous avons pris des mesures prudentes pour assurer la stabilité financière de notre municipalité tout en préservant l'accès équitable à des services de qualité. Nous nous engageons à maintenir et améliorer nos infrastructures, à garantir la sécurité publique et à promouvoir le bien-être de tous. Des décisions difficiles ont été prises avec certaines coupures et certains services redirigés à l'externe, tout en maintenant la qualité des services publics et en préservant les postes cruciaux qui contribuent au bien-être de notre municipalité.

Je comprends les préoccupations liées à l'inflation qui touche notre économie, et je veux vous assurer que nous avons mis en place des mécanismes pour minimiser son impact sur les finances municipales. Nous sommes déterminés à maintenir la qualité des services tout en étant responsables sur le plan financier.

Un tel travail n'est possible qu'avec une étroite collaboration, c'est pourquoi je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal, ainsi que notre personnel municipal dévoué, pour leur collaboration continue dans la réalisation de notre vision collective. Dans un contexte difficile, l'équipe municipale travaille à bâtir une stratégie et un plan financier pour faire face aux nouvelles réalités économiques. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis actuels et bâtir un avenir solide et prospère pour notre communauté.

En conclusion, ce budget traduit notre engagement envers une gestion responsable des ressources, une croissance durable et l'amélioration continue de la qualité de vie de notre communauté. Ensemble, nous bâtissons un avenir où la nature, la connectivité et la régénération guident nos actions pour créer une municipalité résiliente et épanouie.

Pierre Guénard



Avec sa planification stratégique, le conseil municipal s'est doté d'un précieux outil de travail permettant d'orienter les décisions de l'organisation municipale et du conseil pour les années à venir.

Le plan stratégique de la Municipalité s'articule autour de cinq piliers stratégiques représentant les éléments clés essentiels à la réalisation de sa vision.

C'est donc en fonction de ces piliers que le budget a été adopté.

chelsea2040.ca



Lors d'une séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2023, le conseil municipal a adopté

UN BUDGET RESPONSABLE DE

26 M\$

ET UNE HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE DE

6,3%

QUI ÉQUIVAUT À UNE HAUSSE DE

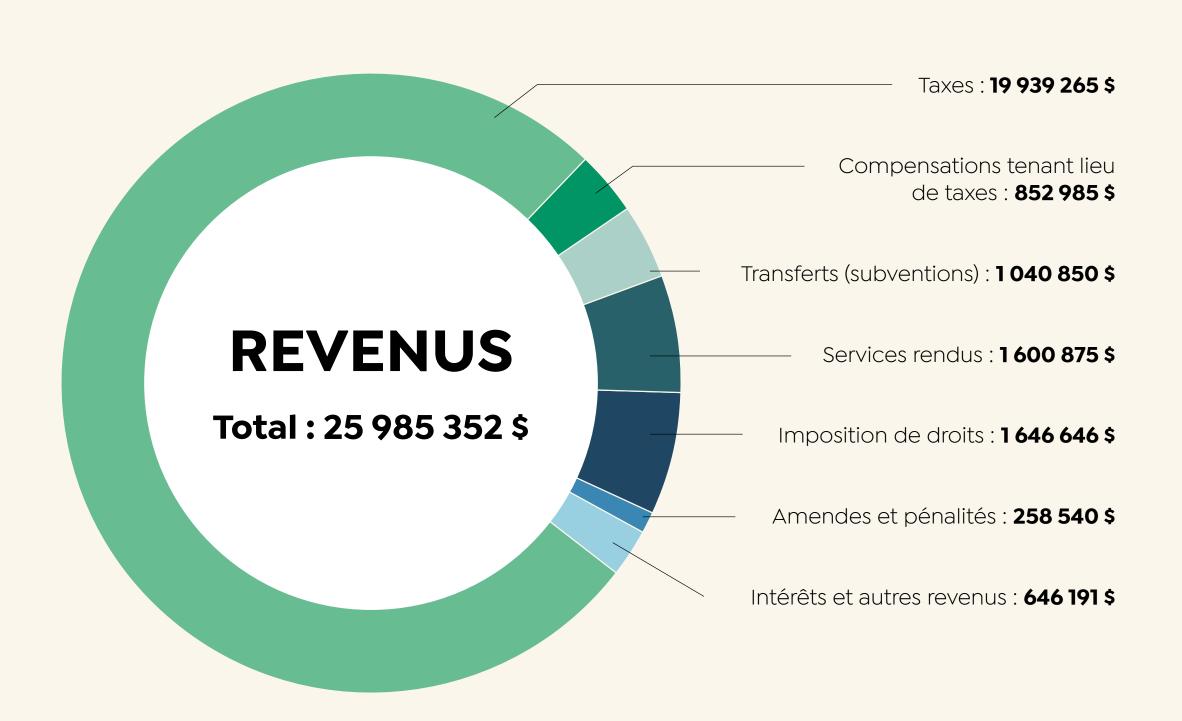
308,50\$

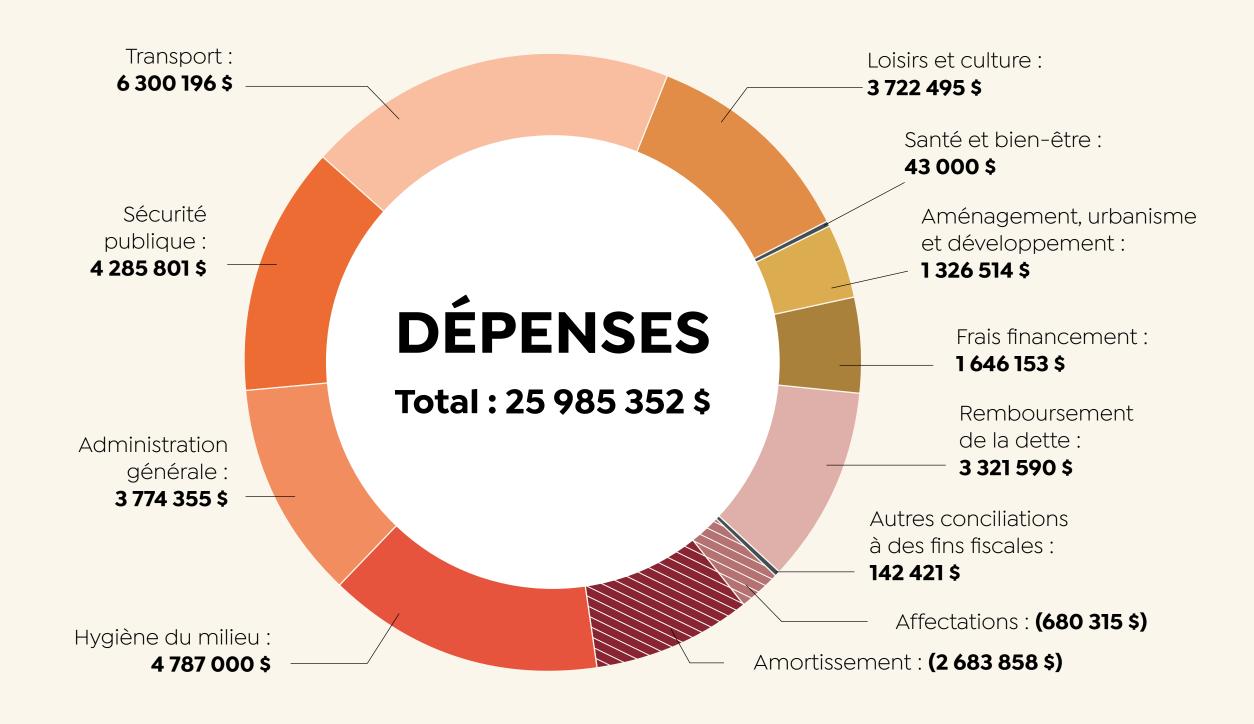
/MAISON*



* de valeur médiane

Budget 2024 de la Municipalité





Taux de taxation

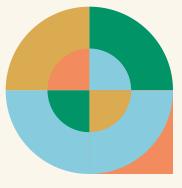
Diminution du taux suite au dépôt du rôle d'évaluation

Suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation qui a fait grimper de façon historique la valeur des immeubles de **46 %**, la Municipalité a diminué son taux de taxation pour 2024.

| | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|----------|
| Résidentiel | 0,7673 \$ | 0,7934 \$ | 0,5805\$ |
| Six logements ou plus | 0,7673 \$ | 0,7934\$ | 0,5805\$ |
| Commercial | 1,0841 \$ | 1,1902 \$ | 0,8792\$ |
| Industriel | 1,0841 \$ | 1,1902 \$ | 0,8792\$ |
| Exploitant agricole enregistré (EAE) | 0,7673 \$ | 0,7934 \$ | 0,5805\$ |
| Immeuble forestier | 0,7673 \$ | 0,7934 \$ | 0,5805\$ |

Pour chaque 100 \$ sur l'évaluation municipale.

BAISSE DE 26,83 %



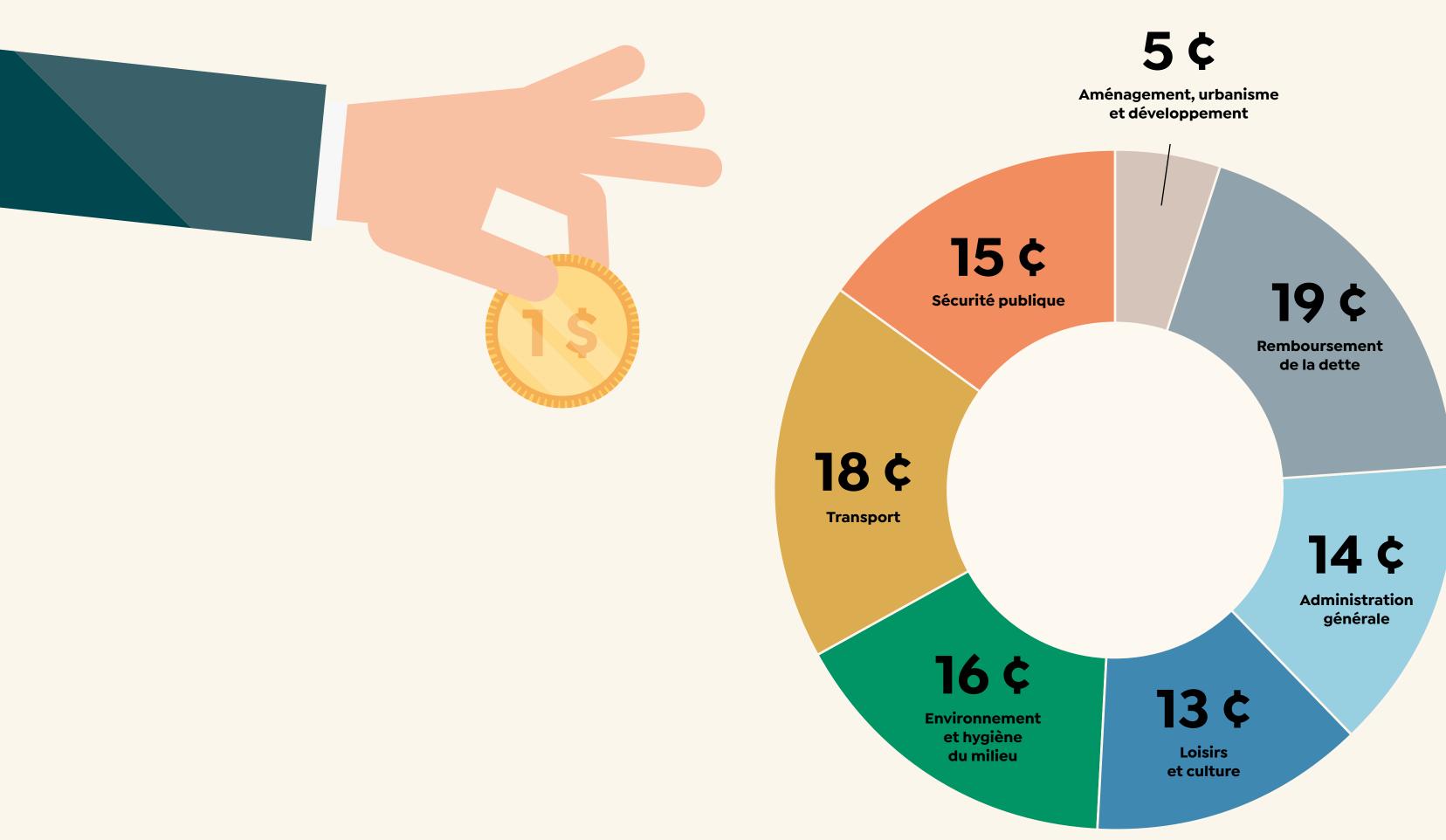
Taxes foncières

Exemple d'un compte de taxes basé sur une maison de valeur médiane.

| | 2023 | 2024 |
|---|-------------|-------------|
| Maison (valeur médiane) | 446 100 \$ | 663800\$ |
| Taxe générale | 3 539,36 \$ | 3 853,36 \$ |
| Fonds biodiversité | 1\$ | 1\$ |
| Service de vidange des fosses septiques | 190,50 \$ | 185 \$ |
| | 3 730,86 \$ | 4 039,36 \$ |



Un dollar de vos taxes représente



La situation économique impacte aussi les municipalités qui subissent les mêmes augmentations de coûts liées à l'inflation.

La Municipalité fait face à une augmentation importante des dépenses et de la diminution de ses revenus liées à des aspects hors de notre contrôle :

- Manque à gagner de la CCN de 900 000 \$
- Hausse marquée de l'inflation depuis 2021
- L'augmentation importante des taux d'intérêt sur les nouveaux financements
- Augmentation de la quote-part de 10,5 % de la MRC pour un total de 4,1 M\$
- Diminution des revenus liée aux droits de mutation et aux permis



Hausses importantes des coûts

La Municipalité subit plusieurs augmentations de coûts, en voici trois exemples concrets.

COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

| 2024 | 2023 |
|--------------|------------|
| 1 140 089 \$ | 876 123 \$ |
| | |

QUOTE-PART DE LA MRC

| 2024 | 2023 |
|--------------|--------------|
| 4 124 054 \$ | 3 731 970 \$ |

HAUSSE DE 392 084 \$ SOIT

10,5%

TAUX D'INTÉRÊTS MOYEN LIÉS AUX NOUVEAUX FINANCEMENTS

| 2021 | 2022 | 2023 |
|--------|--------|--------|
| 1,00 % | 4,87 % | 5,31 % |

263 966 \$ SOIT

30,13 %

HAUSSE DE

Dossier de la CCN

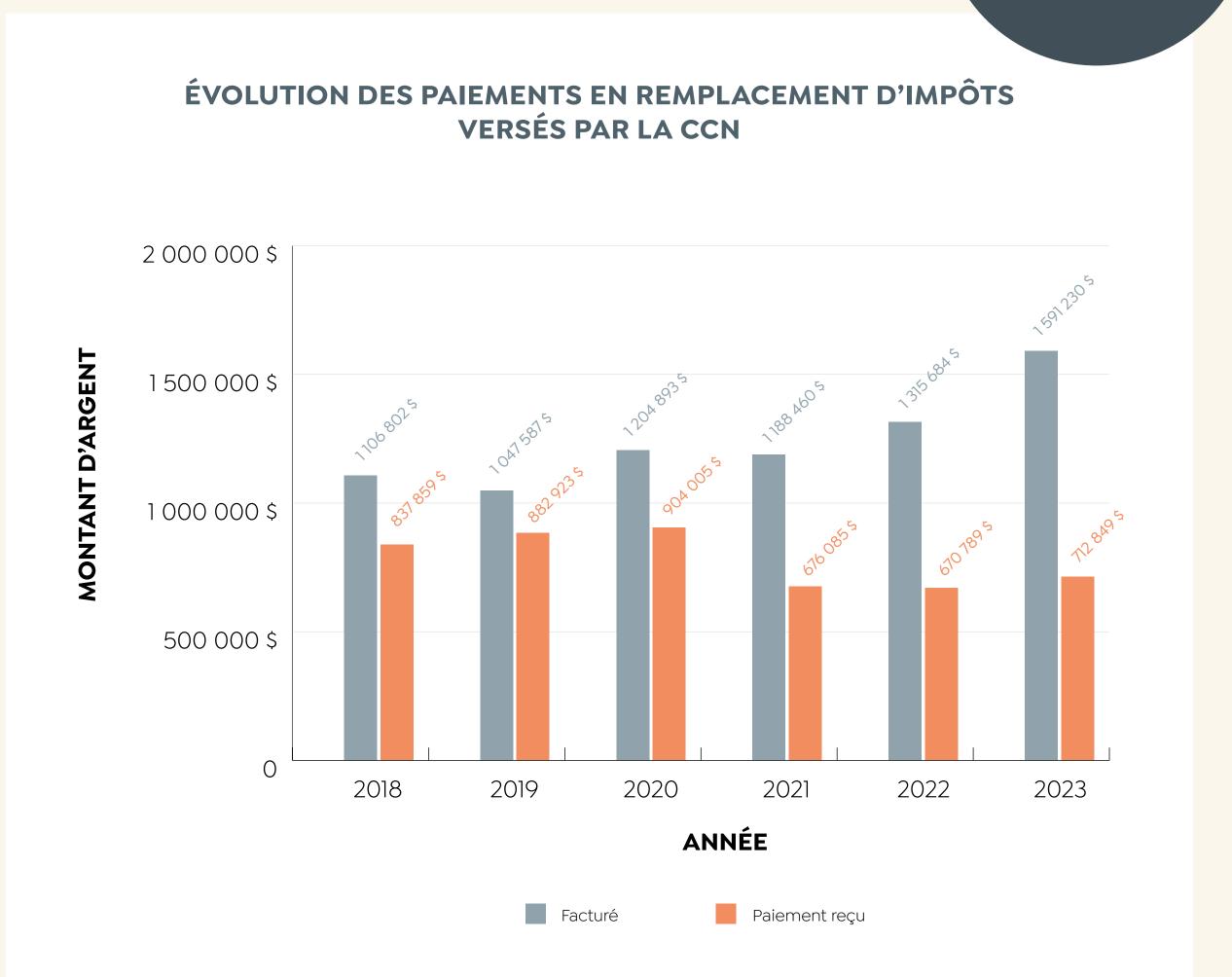
MANQUE À GAGNER DE 2 770 146 \$ DEPUIS 2018

Paiement en remplacement d'impôts

Le gouvernement fédéral ne paie pas de taxes foncières aux municipalités. Au lieu de cela, il effectue des paiements en remplacement d'impôts (PÉRI) afin de reconnaître les services reçus des administrations municipales et de payer sa part des coûts de la municipalité.

L'évaluation des propriétés de la CCN est faite par les évaluateurs de la MRC des Collines-de-l'Outaouais selon des normes de pratiques strictes et un code d'éthique. Depuis 2018, la CCN conteste les évaluations de ses terrains et refuse de payer le plein montant de ses PÉRI.

En 2024, c'est près de **900 000 \$** qui devra être absorbé par les contribuables pour cette raison. De façon très concrète, **1%** d'augmentation de taxes rapporte des revenus de **171 500 \$** à la Municipalité. De façon isolée, **5%** d'augmentation aurait donc été nécessaire juste pour pallier au manque à gagner de la CCN à lui seul.



Faits saillants 2024

ENTRE RÉSILIENCE ET CONTINUITÉ

Face aux différentes hausses, l'année 2024 sera majoritairement axée sur un retour à l'essentiel, mais elle s'inscrit aussi dans la continuité de notre plan stratégique.



84 000\$

En sécurité et mobilité active avec comme initiatives principales :

- des mesures de modération de vitesse sur les chemins;
- la continuation de projets de sentiers.

9 M\$

Pour des dépenses liées aux services essentiels et à la diversification de revenus.



90 000\$

En environnement et pour optimiser les services aux résidents avec comme projets principaux :

- le plan de conservation de 30 % du territoire;
- le projet d'autopartage;
- un plan d'action climatique pour réduire les gaz à effet de serre;
- un programme incitatif pour la plantation d'arbres;
- une nouvelle plateforme citoyenne;
- le Fonds vert.

Afin de limiter au maximum la hausse de taxes, la Municipalité a dû faire des choix difficiles et couper dans certains projets et services.

VOICI LA LISTE DES PROJETS ET SERVICES QUI N'AURONT PAS LIEU EN 2024 :

- H₂O eau de puits
- Événements loisirs :
 - Noël magique
 - Chelsea en fête
 - Jeudis en musique
- Chelsea Express (version papier)
- Guide du nouveau résident (version papier)
- Prêts de livres numériques

- Fonds des loisirs
- Diminution du budget accordé aux organismes communautaires
- Fermeture de la bibliothèque durant le temps des fêtes
- Fin du programme biblio-jeux
- Diminution de certains travaux de voirie (scellement de fissures, drainage, glissières de sécurité, achat de matériaux, etc.)
- Travaux de drainage sur le chemin de la paix

Tarification sectorielle par unité

CENTRE-VILLAGE

| | 2024 | Variation |
|---|-----------|-----------|
| Eaux usées branchées | 475 \$ | 25 \$ |
| Eau potable branchée | 540 \$ | 65 \$ |
| Eaux usées non branchées | 213,75 \$ | 11,25 \$ |
| Eau potable non branchée | 243 \$ | 29,25 \$ |
| Service de la dette secteur eaux usées | 270 \$ | - 3 \$ |
| Service de la dette secteur eau potable | 300 \$ | - 0,50 \$ |

La tarification des services est établie pour être représentative du coût réel des services municipaux dispensés par la Municipalité.





Tarification sectorielle par unité

FARM POINT

| | 2024 | Variation |
|----------------------|----------|-----------|
| Eaux usées branchées | 888,50\$ | 26,50 \$ |
| Service de la dette | 1078\$ | 106\$ |

SECTEUR DES CHEMINS PATRICK, WRIGHT ET DE LA VALLÉE

| | 2024 | Variation |
|---------------------|-----------|-----------|
| Service de la dette | 462,78 \$ | 3,83 \$ |

La tarification des services est établie pour être représentative du coût réel des services municipaux dispensés par la Municipalité.

Remboursement de la dette sera alloué au remboursement en capital au service de la dette.

En 2024, un montant de près de 4,8 M\$

RÉPARTITION DU SERVICE DE LA DETTE

| Taxes à l'ensemble | 3 669 773 \$ | 75,95 % |
|--|--------------|---------|
| Tarification sectorielle | 1 027 603 \$ | 21,55 % |
| Subventions - Service de la dette (intérêts) | 71 729 \$ | 1,50 % |
| | 4 769 105 \$ | 100 % |

Paiement des taxes foncières

NOUVEAU Le compte de taxes municipales est payable en six versements.

| Prem | nier versement | Deuxième versement | Troisième versement | Quatrième versement | Cinquième versement | Sixième versement |
|------|----------------------|---------------------|-------------------------|----------------------|---------------------------|-------------------------|
| | 1 ^{er} mars | 1 ^{er} mai | 1 ^{er} juillet | 1 ^{er} août | 1 ^{er} septembre | 1 ^{er} octobre |

Tout versement non fait à la date prévue est assujetti à un intérêt au taux annuel de 18 %. Une pénalité de 0,5 % par mois complet de retard s'ajoute jusqu'à un maximum de 5 % par année.

MOYENS DE PAIEMENT

maintenant possible de payer via la plateforme de paiement sécurisée ACCEO Transphere. Cette plateforme offre aussi un choix de modalité et de planification de paiement. Pour vous inscrire, consultez-le chelsea.ca/taxation.

Institution financière:

À partir du site Web de la plupart des institutions financières canadiennes en souscrivant à leur service en ligne.

Préautorisé électronique :

Pour vous inscrire, communiquez avec le Service de la taxation par téléphone au 819 827-6205 ou par courriel à taxation@chelsea.ca.

Par la poste: Inscrivez le numéro de matricule sur vos chèques et joignez-y le ou les coupons détachables appropriés. Veuillez prévoir les délais de la poste. Au comptoir: En vous présentant à nos bureaux situés au 100, chemin d'Old Chelsea du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.



Licences de chiens : Dès janvier 2024, le service de vente et de renouvellement sera entièrement redirigé à la SPCA de l'Outaouais.



100, chemin Old Chelsea Chelsea (Québec)

CONCEPTION ET RÉALISATION

Document préparé par le Service des communications en collaboration avec le Service de finances.

chelsea.ca/budget









